



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Lycée Polyvalent Xavier Bichat
1 Avenue du Lac - 01130 NANTUA

☎ : 04.74.75.99.50 / Fax : 04.74.75.99.62
@ : ce.0010032e@ac-lyon.fr

Classe :

Section :

Dans le cadre de sa formation professionnelle, votre enfant va effectuer des travaux réglementés.
Une autorisation de l'inspection du travail est nécessaire (article R4153-40 du code du travail, modifié
par décret N°2016-1908 du 27 décembre 2016) pour les élèves de 15 à 18 ans.

Un avis médical d'aptitude établi par le médecin de l'établissement est obligatoire.

**Le questionnaire ci-dessous est à compléter et à remettre sous pli cacheté au service
médical de l'établissement.**

Nom et prénom de l'élève :

Né(e) le :Téléphone (s) :

1. Maladies ou hospitalisations antérieures

- A-t-il déjà fait des convulsions ou des crises d'épilepsie ? ☐ oui ☐ non
si oui, à quel âge ?
- A-t-il eu d'autres maladies ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez
- A-t-il eu des accidents ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez
- A-t-il été opéré ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez.....

2. Etat de santé actuel

Actuellement, présente-t-il

- de l'asthme ? ☐ oui ☐ non
- de l'eczéma, de l'urticaire, une allergie ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez
- des malaises ou des pertes de connaissance ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez
- des problèmes de dos ou d'articulation ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez

Est-il suivi par

- un médecin spécialiste ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez
- un psychologue ou un psychiatre ? ☐ oui ☐ non
- un autre professionnel de santé ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez

Suit-il un traitement médicamenteux ?

☐ oui ☐ non

si oui, précisez

Avez-vous d'autres points à signaler ?.....

.....

Nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé et copie de tout document utile en votre possession (comptes-rendus récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc)

3. Vaccinations

Il est rappelé que l'aptitude aux travaux réglementés est conditionnée par une situation vaccinale à jour au regard des obligations prévues par la Loi.

4. Information importante !

La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences importantes et entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

A..... le.....

Signature de l'élève

Signature des parents